



Communiqué de presse

Le 17 mai 2017

Découverte des curiosités naturalistes du marais de la Seudre (17)

Le [Conservatoire Régional d'Espaces Naturels](#) (CREN) de Poitou-Charentes propose une découverte des richesses du patrimoine naturel du marais de la Seudre, le dimanche 21 mai à 9 h, en partenariat avec la LPO.

Le marais de la Seudre, situé à une quinzaine de kilomètres au sud de Rochefort s'étend sur une surface de 8 000 hectares. Composé d'anciens marais salants, il a été reconverti pour l'élevage et l'ostréiculture. Les bassins et fossés sont approvisionnés en eau salée par un dense réseau de chenaux. Riche d'une diversité de milieux, le marais abrite des espèces végétales et animales caractéristiques adaptées au sel. On peut y observer des oiseaux comme le Chevalier gambette, l'Avocette ou la Barge à queue noire, qui migrent sur ces zones humides.

Les participants sont attendus à 9 h au Moulin des loges à Saint-Just-Luzac pour une randonnée d'environ 2h30 encadrée par des spécialistes de la faune et de la flore. Prévoir bottes ou chaussures de marche et jumelles. Pour tout renseignement, contacter le CREN au 05 46 84 72 09.

À propos du CREN Poitou-Charentes

Créé en 1993, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels est une structure de coopération des collectivités et de la société civile pour maintenir en état la biodiversité. Il intervient, à ce jour, sur près de 10 000 hectares en Poitou-Charentes. Ses missions assurent la préservation du patrimoine naturel sur le long terme par la maîtrise foncière et d'usage. Il agit pour : « la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tous sites à valeur écologique potentielle ».

Membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels :
<http://reseau-cen.org/>



Contact Presse

Isabelle Laurence

Tél. 05 49 50 50 97 - communication@cren-poitou-charentes.org

Avec le soutien de



Connaître Protéger Gérer Valoriser